

Belgium-La Louvière: Company health services
OJ S 138/2021 20/07/2021
Contract notice
Services

Legal Basis:
Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: La Louvière
National registration number: 0871.429.489_21689
Postal address: Place Communale 1
Town: La Louvière
NUTS code: BE329 Arr. La Louvière
Postal code: 7100
Country: Belgium
E-mail: aforges@lalouviere.be
Telephone: +32 64277939

Internet address(es):

Main address: <http://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=412697>
Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=412697>

I.1. Name and addresses

Official name: CPAS de La Louvière
Postal address: Place de la Concorde 15
Town: La Louvière
NUTS code: BE329 Arr. La Louvière
Postal code: 7100
Country: Belgium
E-mail: aforges@lalouviere.be

Internet address(es):

Main address: <http://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=412697>
Address of the buyer profile: <http://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=412697>

I.2. Information about joint procurement

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=412697>
Additional information can be obtained from the abovementioned address
Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=La+Louvi%C3%A8re-2021-199-F02>

I.4.

Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Accord-cadre conjoint ville/CPAS/police relatif au service externe de prévention et de protection

Reference number: La Louvière-2021-199-F02_0

II.1.2. Main CPV code

85147000 Company health services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent marché a pour objet la collaboration avec un SEPP chargé d'assurer un certain nombre de missions définies par la loi ou convenues dans le cadre du présent marché. Le service externe de prévention et de protection au travail, dûment agréé, devra exécuter les missions suivantes :

- les tâches et les missions en rapport avec la surveillance de la santé;
- le soutien du service interne de prévention et de protection au travail dans les tâches qui lui incombent. Le SIPP coordonne les actions;
- les tâches et les missions dans le cadre de la législation concernant les aspects psychosociaux et celles concernant plus spécifiquement la problématique des risques psychosociaux, de la violence et du harcèlement moral ou sexuel sur les lieux de travail;
- l'assistance pour dispenser différentes formations spécifiques en rapport avec la loi sur le bien-être et la prévention et la protection au travail, à la ligne hiérarchique et aux travailleurs, assurer leur information et posséder la capacité de les documenter en ce qui concerne les domaines précités;
- les prestations pouvant être sollicitées et devant pouvoir être accomplies dans le cadre du présent marché sont l'ensemble des prestations pouvant être demandées selon la législation à un SEPP et qui ne sont pas accomplies par le SIPP commun des pouvoirs adjudicateurs. La répartition des tâches entre SIPP et SEPP est reprise en annexe.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE329 Arr. La Louvière

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché a pour objet la collaboration avec un SEPP chargé d'assurer un certain nombre de missions définies par la loi ou convenues dans le cadre du présent marché. Le service externe de prévention et de protection au travail, dûment agréé, devra exécuter les missions suivantes :

- les tâches et les missions en rapport avec la surveillance de la santé;
- le soutien du service interne de prévention et de protection au travail dans les tâches qui lui incombent. Le SIPP coordonne les actions;
- les tâches et les missions dans le cadre de la législation concernant les aspects psychosociaux et celles concernant plus spécifiquement la problématique des risques psychosociaux, de la violence et du harcèlement moral ou sexuel sur les lieux de travail;
- l'assistance pour dispenser différentes formations spécifiques en rapport avec la loi sur le bien-être et la prévention et la protection au travail, à la ligne hiérarchique et aux travailleurs, assurer leur information et posséder la capacité de les documenter en ce qui concerne les domaines précités;
- les prestations pouvant être sollicitées et devant pouvoir être accomplies dans le cadre du présent marché sont l'ensemble des prestations pouvant être demandées selon la législation à un SEPP et qui ne sont pas accomplies par le SIPP commun des pouvoirs adjudicateurs. La répartition des tâches entre SIPP et SEPP est reprise en annexe.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Politique SEPP / Weighting: 45

Quality criterion - Name: Gestion des coûts / Weighting: 15

Quality criterion - Name: L'application électronique / Weighting: 30

Price - Weighting: 10

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

Motifs d'exclusion obligatoire:

Ces motifs sont énumérés aux articles 67 de la loi du 17.6.2016 et 61 de l'arrêté royal du 18.4.2017.

L'obligation d'exclure le soumissionnaire s'applique également lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein.

L'adjudicateur demandera au soumissionnaire susceptible d'être désigné un extrait de son casier judiciaire attestant qu'il ne se trouve pas dans une situation d'exclusion visée aux articles susmentionnés.

L'extrait de casier judiciaire devra dater de moins de six mois à compter de la date ultime de réception des offres.

Le soumissionnaire retenu après l'analyse des offres sera également tenu de transmettre l'extrait du casier judiciaire des personnes mentionnées ci-avant.

Motifs d'exclusion facultative:

Tout soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations visées à l'article 69 de la loi du 17.6.2016 peut être exclu de la procédure de passation du marché, conformément aux conditions posées par cette disposition.

Mesures correctrices:

Tout soumissionnaire se trouvant dans un cas d'exclusion obligatoire ou facultative peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion.

Dettes fiscales et sociales:

Le pouvoir adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des soumissionnaires et de leurs obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarché, et ce dans un délai de 20 jours suivant la date ultime pour l'introduction des offres.

Il exclut de la participation à la procédure l'opérateur économique dont la dette dépasse 3 000,00 EUR.

Peut néanmoins participer à la procédure, le soumissionnaire dont la dette ne dépasse pas 3 000,00 EUR ou celui qui a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement.

Est également considéré comme étant en règle l'opérateur économique démontrant qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les soumissionnaires sont tenus de joindre à leur offre une déclaration concernant leur chiffre d'affaires annuel portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires annuel minimal que les opérateurs économiques doivent atteindre dans le domaine concerné par le présent marché est de: 375 000 EUR.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— la preuve de l'application d'un système de qualité certifié selon la norme NBN ISO 9001 ou les preuves de garantie de qualité équivalente;

— le soumissionnaire doit disposer des références suivantes de services exécutés, qui ont été effectués au cours des trois dernières années. Le soumissionnaire joint à son offre une liste reprenant les services les plus importants qui ont été effectués au cours des trois dernières années, avec mention du montant et de la date et les destinataires publics ou privés.

L'adjudicateur se réserve la possibilité de prendre en compte des services effectués il y a plus de trois ans;

— l'acte d'agrément actualisé en tant que service externe de prévention et de protection au travail, mentionnant les domaines pour lequel le service a été agréé.

Minimum level(s) of standards possibly required:

— la preuve de l'application d'un système de qualité certifié selon la norme NBN ISO 9001 ou les preuves de garantie de qualité équivalente;

— trois références communales ou CPAS ou police locale (= minimum 1 000 travailleurs et ce par référence, contactables);

— l'acte d'agrément actualisé en tant que service externe de prévention et de protection au travail, mentionnant les domaines pour lequel le service a été agréé.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 23/08/2021 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 23/08/2021 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

15/07/2021